



SERVICE
DE L'ENFANCE

Prière de cocher la (les) structure(s) fréquentée(s) par votre (vos) enfant(s).	
<input type="checkbox"/> APAC (Association des parents d'accueil de la région sierroise)	<input type="checkbox"/> Crèche-UAPE de St-Léonard
<input type="checkbox"/> Crèche-UAPE de Sierre <input type="checkbox"/> UAPE de Muraz <input type="checkbox"/> UAPE de Noës	<input type="checkbox"/> Crèche-UAPE de Venthône
<input type="checkbox"/> Crèche-UAPE de Granges	<input type="checkbox"/> Crèche-UAPE de Chippis

Attestation de taxation

(Ces informations sont utilisées dans le but de déterminer le tarif appliqué. Elles sont traitées en toute confidentialité)
Une attestation par famille

Nom et prénom de(s) l'enfant(s) :

Nom et prénom de la mère :

Nom et prénom du père :

L'enfant vit majoritairement chez : ses deux parents sa mère son père

Cochez la case qui correspond	Situation parentale	Référence
<input type="checkbox"/>	Parents mariés	Chiffre 26 de la taxation fiscale
<input type="checkbox"/>	Famille monoparentale, divorcée ou séparée (statut officiel au 31.12. de l'année précédente)	Chiffre 26 de la taxation fiscale du parent chez qui l'enfant réside en majorité et qui assure l'essentiel de l'entretien de l'enfant
<input type="checkbox"/>	Famille divorcée ou séparée, avec garde partagée, sans contribution d'entretien	Moyenne des deux taxations (chiffre 26)
<input type="checkbox"/>	Les deux parents vivent en concubinage	Cumul des chiffres 26 de la taxation fiscale du père et de la mère
<input type="checkbox"/>	Le parent chez qui l'enfant vit en majorité est remarié	Chiffre 26 de la taxation fiscale du nouveau ménage

Revenu imposable (chiffre 26 de la dernière taxation fiscale)

La taxation fiscale faisant foi pour la détermination de la tarification est la dernière délivrée par le canton au début de l'année scolaire, soit en principe celle qui concerne l'année en cours -2 ; (ex.: pour l'année 2021-2022 fait foi la taxation 2019).

En cas d'imposition à la source, un document officiel émanant du canton ou de la commune et pouvant attester vos revenus peut être transmis.

Année de la taxation _____

1	<input type="checkbox"/>	de 0.- à 20'000.-	5.1	<input type="checkbox"/>	de 80'001.- à 90'000.-
2	<input type="checkbox"/>	de 20'001.- à 30'000.-	5.2	<input type="checkbox"/>	de 90'001.- à 100'000.-
2	<input type="checkbox"/>	de 30'001.- à 40'000.-	6.1	<input type="checkbox"/>	de 100'001.- à 110'000.-
3.1	<input type="checkbox"/>	de 40'001.- à 50'000.-	6.2	<input type="checkbox"/>	de 110'001.- à 120'000.-
3.2	<input type="checkbox"/>	de 50'001.- à 60'000.-	7.1	<input type="checkbox"/>	de 120'001.- à 130'000.-
4.1	<input type="checkbox"/>	de 60'001.- à 70'000.-	7.2	<input type="checkbox"/>	de 130'001.- à 140'000.-
4.2	<input type="checkbox"/>	de 70'001.- à 80'000.-	8	<input type="checkbox"/>	de 140'001.- et plus

Visa du Service communal des contributions ou du Service de l'enfance :

Lieu et date Sceau et signature

Signature des parents:

Lieu et date Signature